

Initiatives parlementaires

Le Comité permanent des affaires autochtones vient de publier son deuxième rapport. Selon ce rapport, les autochtones ont beaucoup d'idées et d'énergie à consacrer sur le chapitre du développement économique, par exemple, mais au cours des dernières années, l'écart entre le revenu des autochtones et celui des autres Canadiens a peu diminué.

Le taux de chômage des autochtones est choquant. Il se situe aux environs de 35 à 50 p. 100.

Comme mon collègue de Nunatsiak l'a fait remarquer tout à l'heure, une crise de l'emploi chez les jeunes autochtones pointe à l'horizon. Le gouvernement doit passer à l'action dès maintenant.

Les deux tiers de la population indienne ont moins de 25 ans. De 1987 à 1997, 140 000 autochtones entreront sur le marché du travail. Si leurs taux d'emploi actuels sont maintenus—et nous ne parlons pas de les améliorer mais de les maintenir—, ils auront besoin de 8 000 nouveaux emplois par année.

Le gouvernement fédéral doit donner l'exemple et élaborer des programmes de création d'emplois pour les autochtones en profitant de leurs idées et de la créativité dont ils font preuve.

Le bilan du gouvernement fédéral laisse à désirer. Les taux d'emploi des autochtones ne se sont guère améliorés dans la fonction publique fédérale et chez les autres employeurs visés par la Loi sur l'équité en matière d'emploi.

Entre 1987 et 1988, le taux de représentation des autochtones n'a augmenté que de 0,07 p. 100. Les mesures prises à cet égard ne sont pas suffisantes.

D'après le rapport de 1989 de la Commission canadienne des droits de la personne, au rythme actuel, il faudra 20 ans de plus avant que le taux de représentation des autochtones atteigne 2,1 p. 100, ce qui correspond à leur proportion actuelle sur le marché du travail.

Il faut faire davantage pour améliorer les perspectives d'emploi et de développement économique de nos autochtones. Une bonne éducation est essentielle à l'avenir de leurs jeunes et au succès de leurs activités économiques.

Quelque 60 p. 100 des Indiens ont une neuvième année. Ce chiffre est moins élevé chez les autochtones des Territoires du Nord-Ouest.

Le Comité permanent des affaires autochtones fait état de graves inquiétudes concernant la qualité de l'enseignement primaire et secondaire que reçoivent les enfants autochtones. Le gouvernement a décidé de freiner la croissance du financement qui permet aux jeunes Indiens de fréquenter des établissements d'enseignement postsecondaire. Nous en avons déjà discuté ici, mais rien n'a encore été fait pour améliorer la situation.

Voici ce que la Commission des droits de la personne a à dire au sujet de la décision gouvernementale de freiner la croissance du financement de l'enseignement postsecondaire: «Nous avons pu constater maintes fois que, compte tenu de l'importance de l'éducation et, surtout, de la formation technique et postsecondaire, il serait vraiment peu perspicace de ne pas offrir aux jeunes autochtones toutes les chances possibles de poursuivre leurs études.»

Pour conclure, je demande à tous les députés d'appuyer la motion dont nous sommes saisis. J'exhorte le gouvernement à mettre au point les mesures spéciales qui s'imposent pour satisfaire aux besoins des autochtones du Canada dans les domaines de la santé, de l'emploi et de l'éducation.

M. John A. MacDougall (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, je me réjouis beaucoup de pouvoir prendre la parole au sujet des possibilités d'emploi des jeunes autochtones du nord du Canada.

En tant que député de Timiskaming, j'ai eu l'occasion de représenter pendant six ans les populations vivant à l'extrémité sud de la baie James, soit les localités de Moosonee et de Moose Factory. J'ai pu collaborer avec les habitants de cette région et de la côte de la baie James. Malheureusement, par suite d'une modification de la carte électorale, je ne représente plus ces électeurs, mais leur sort me tient encore très à coeur.

La jeunesse est la force et l'espoir de toute société. Cela vaut tout particulièrement pour le nord du Canada. Les autochtones qui y vivent sont en pleine période de transition entre leur mode de vie ancestral et celui que leur dicte la société moderne. Malheureusement, l'adaptation n'est pas facile pour eux.

Le gouvernement prend conscience de la dure réalité que doivent affronter les autochtones dans certains domaines. Dans son dernier rapport, le commissaire aux